

**Commission scolaire  
English-Montréal**

**États financiers  
au 30 juin 2019**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
État de la situation financière	5
État des résultats	6
État des surplus accumulés	7
État de la variation de la dette nette	8
État des flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 21
Renseignements supplémentaires	22 - 23

## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
Bureau 2000  
Tour de la Banque Nationale  
600, rue De La Gauchetière Ouest  
Montréal (Québec)  
H3B 4L8

T 514 878-2691

Aux membres du conseil des commissaires de  
Commission scolaire English-Montréal

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Commission scolaire English-Montréal (ci-après « la commission scolaire »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2019 et l'état des résultats, l'état des surplus accumulés, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la commission scolaire au 30 juin 2019 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la commission scolaire conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la commission scolaire à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la commission scolaire ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la commission scolaire.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la commission scolaire;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude

significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la commission scolaire à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la commission scolaire à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*<sup>1</sup>

Montréal  
Le 9 octobre 2019

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A117472

## Commission scolaire English-Montréal

### État de la situation financière

au 30 juin 2019

	2019	2018
	\$	\$
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Encaisse	2 881 562	2 655 667
Subvention de fonctionnement à recevoir (note 5)	47 551 383	43 773 968
Subventions liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	86 819	
Subvention à recevoir – financement	68 959 874	71 068 298
Débiteurs (note 6)	16 424 723	7 284 532
Stocks destinés à la revente	228 405	231 257
Placements à taux fixe, 2,22 % à 2,5 % (1,1 % à 2,22 % au 30 juin 2018), échéant entre 2019 et 2022	321 377	340 947
	<u>136 454 143</u>	<u>125 354 669</u>
<b>PASSIFS</b>		
Créditeurs et frais courus à payer (note 7)	47 250 185	47 456 164
Contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles (note 8)	2 464 877	1 938 873
Revenus reportés	14 376 512	16 762 094
Provision pour avantages sociaux (note 9)	17 887 681	18 135 439
Passif au titre des sites contaminés	2 066 326	2 241 841
Autres passifs (note 10)	240 046 637	209 475 185
	<u>324 092 218</u>	<u>296 009 596</u>
	<u>(187 638 075)</u>	<u>(170 654 927)</u>
<b>DETTE NETTE</b>		
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
Immobilisations corporelles (note 11)	268 764 497	248 831 795
Stocks de fournitures	1 158 363	1 020 243
Charges payées d'avance	656 502	634 738
	<u>270 579 362</u>	<u>250 486 776</u>
	<u>82 941 287</u>	<u>79 831 849</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Commission scolaire English-Montréal

### État des résultats

pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
<b>Revenus</b>		
Subventions de fonctionnement du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)	<b>252 370 287</b>	236 254 183
Autres subventions et contributions	<b>1 493 737</b>	1 523 883
Taxe scolaire	<b>70 238 824</b>	66 216 414
Droits de scolarité et droits facturés relatifs à un cours	<b>16 203 765</b>	16 972 033
Ventes de biens et services	<b>19 042 137</b>	19 470 601
Autres revenus	<b>5 940 905</b>	3 157 300
	<u><b>365 289 655</b></u>	<u>343 594 414</u>
<b>Charges</b>		
Activités d'enseignement et de formation	<b>174 187 159</b>	166 220 502
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	<b>87 840 002</b>	80 307 629
Services d'appoint	<b>25 591 743</b>	24 100 514
Activités administratives	<b>16 822 384</b>	16 138 068
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	<b>40 011 133</b>	37 707 065
Activités connexes	<b>17 975 554</b>	14 147 739
Recours collectif		3 800 000
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux (note 9)	<b>(247 758)</b>	207 308
	<u><b>362 180 217</b></u>	<u>342 628 825</u>
<b>Excédent des revenus par rapport aux charges</b>	<u><b>3 109 438</b></u>	<u>965 589</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Commission scolaire English-Montréal****État des surplus accumulés**

pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

---

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Surplus accumulés au début	<b>79 831 849</b>	78 866 260
Excédent des revenus par rapport aux charges	<b>3 109 438</b>	965 589
Surplus accumulés à la fin	<b><u>82 941 287</u></b>	<b><u>79 831 849</u></b>

---

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Commission scolaire English-Montréal

### État de la variation de la dette nette

pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Dette nette au début	<u>(170 654 927)</u>	<u>(131 017 622)</u>
Excédent des revenus par rapport aux charges	<u>3 109 438</u>	<u>965 589</u>
Variations dues aux immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(33 229 715)</u>	<u>(52 212 525)</u>
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>13 297 013</u>	<u>11 958 971</u>
	<u>(19 932 702)</u>	<u>(40 253 554)</u>
Variation due aux charges payées d'avance et aux stocks	<u>(159 884)</u>	<u>(349 340)</u>
Augmentation de la dette nette	<u>(16 983 148)</u>	<u>(39 637 305)</u>
Dette nette à la fin	<u><u>(187 638 075)</u></u>	<u><u>(170 654 927)</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Commission scolaire English-Montréal

### État des flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des revenus par rapport aux charges	3 109 438	965 589
Éléments hors caisse		
Provision pour avantages sociaux futurs	(247 758)	207 308
Frais payés d'avance et stocks de fournitures	(159 884)	(349 340)
Amortissement des contributions reportées – immobilisations corporelles	(235 207)	(144 267)
Amortissement des immobilisations corporelles	13 297 013	11 958 971
Variation des actifs financiers et des passifs reliés au fonctionnement	21 200 781	38 025 655
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>36 964 383</u>	<u>50 663 916</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(36 738 488)</u>	<u>(51 095 852)</u>
<b>Augmentation (diminution) nette de l'encaisse</b>	<b>225 895</b>	<b>(431 936)</b>
Encaisse au début	<u>2 655 667</u>	<u>3 087 603</u>
Encaisse à la fin	<u><u>2 881 562</u></u>	<u><u>2 655 667</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Commission scolaire English-Montréal

## Notes complémentaires

au 30 juin 2019

---

### **1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

La commission scolaire est constituée en vertu du décret n° 1014-97 du 13 août 1997. Les états financiers ont été élaborés pour satisfaire aux exigences de l'article 287 de la Loi sur l'instruction publique (RLRQ, c. I-13.3).

La commission scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la Loi sur l'instruction publique et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement du Québec. La commission scolaire a également pour mission de promouvoir et de valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer, dans la mesure prévue par la Loi sur l'instruction publique, au développement social, culturel et économique de sa région.

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **Référentiel comptable et base de présentation**

Les états financiers de la commission scolaire sont établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public contenues dans le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public* et l'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes. Les renseignements fournis dans les états financiers sont fondés, lorsque requis, sur les meilleurs jugements et estimations de la direction.

#### **Estimations comptables**

La préparation des états financiers de la commission scolaire par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige le recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur la comptabilisation des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur la comptabilisation des revenus et des charges de l'exercice présentés dans les états financiers. Des estimations et des hypothèses ont été utilisées pour évaluer les principaux éléments, tels que la durée de vie utile des immobilisations corporelles, les frais courus à payer, la provision pour avantages sociaux futurs ou le passif environnemental. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions établies par la direction.

#### **Actifs financiers**

##### *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La politique de la commission scolaire consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

## Commission scolaire English-Montréal

### Notes complémentaires

au 30 juin 2019

---

#### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

##### *Placements*

Les placements à long terme sont comptabilisés au coût. Ils sont réduits au moyen d'une provision pour moins-value lorsqu'une baisse de valeur durable est constatée. La variation de cette provision pour l'exercice est imputée aux charges. Les provisions pour moins-value ne sont pas annulées subséquemment si la valeur du placement remonte par la suite.

##### *Débiteurs*

Les débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir, sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La variation de cette provision pour l'exercice est imputée aux charges.

##### *Stocks destinés à la revente*

Les stocks destinés à la revente sont évalués au plus faible du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant établi selon la méthode du coût moyen.

#### **Passifs**

##### *Contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles*

Les contributions reçues relativement à l'acquisition d'immobilisations corporelles amortissables sont reportées et virées aux résultats selon la même méthode et les mêmes périodes que celles utilisées pour l'amortissement des immobilisations corporelles auxquelles elles se rapportent, conformément aux stipulations dont sont assortis ces paiements de transfert.

##### *Revenus perçus d'avance*

Les sommes reçues concernant des revenus qui seront gagnés dans un exercice ultérieur sont reportées et présentées à titre de revenus reportés aux passifs de l'état de la situation financière.

Des revenus peuvent être comptabilisés à titre de revenus reportés s'ils sont assortis des trois stipulations suivantes :

- Une clause de finalité qui ne laisse à la commission scolaire que peu ou pas de pouvoir discrétionnaire quant à l'utilisation des ressources transférées;
- Une clause temporelle future qui ne laisse à la commission scolaire que peu ou pas de pouvoir discrétionnaire quant aux exercices au cours desquels les sommes reçues doivent être utilisées ou consommées;
- Des clauses de reddition de comptes qui exigent une surveillance continue de l'exécution et qui imposent des conséquences en cas de non-respect des conditions du transfert, telles que le remboursement des ressources transférées.

## Commission scolaire English-Montréal

### Notes complémentaires

au 30 juin 2019

---

#### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

##### *Régimes de retraite*

Les membres du personnel de la commission scolaire participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des enseignants (RRE) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations de l'exercice de la commission scolaire envers ces régimes gouvernementaux sont acquittées par le gouvernement du Québec et ne sont pas présentées dans les états financiers.

##### *Provision pour avantages sociaux*

Les obligations à long terme découlant d'autres avantages sociaux accordés à des employés, tels les congés de maladie, les vacances, les heures supplémentaires accumulées, l'assurance traitement et les autres congés sociaux (maternité, paternité), sont comptabilisées au coût à titre de passif. La variation de la provision pour l'exercice est imputée aux charges.

##### *Quote-part de la commission scolaire de la dette à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention détenue par le Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal (CGTSIM)*

La quote-part de la commission scolaire de la dette à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention détenue par le CGTSIM est comptabilisée au fur et à mesure des encaissements au moment de l'émission, ajustée de l'amortissement de l'escompte ou de la prime, pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance.

##### *Passif au titre des sites contaminés*

Les obligations découlant de la réhabilitation de sites contaminés sous la responsabilité de la commission scolaire, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées à titre de passif au titre des sites contaminés dès que la contamination dépasse la norme environnementale, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Le passif au titre des sites contaminés comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des sites contaminés. La commission scolaire a utilisé différentes méthodes pour estimer les coûts de réhabilitation et de gestion, dont des études de caractérisation ou des analyses comparatives. Pour chaque site contaminé, le coût estimé a été majoré pour tenir compte du degré de précision associé à la méthode employée. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec a signifié qu'il prendra en charge les coûts découlant de la réhabilitation de terrains contaminés existants au 31 mars 2008 et inventoriés au 31 mars 2011, de même que les variations de ces passifs au 30 juin 2019. La commission scolaire est donc en mesure de constater une somme à recevoir provenant du gouvernement du Québec afin de compenser les coûts liés à ce passif environnemental. Tout passif constaté après le 31 mars 2011 pour des terrains non inventoriés à cette date est pris en charge par la commission scolaire et inscrit à ses résultats dans l'exercice concerné.

## Commission scolaire English-Montréal

### Notes complémentaires

au 30 juin 2019

#### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

##### Actifs non financiers

###### *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'exercice, et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de services.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. À l'exception des terrains, le coût des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
Aménagements de terrains	10 ou 20 ans
Bâtiments et améliorations majeures aux bâtiments	25 à 50 ans
Matériel et équipement	3, 5 ou 15 ans
Équipements spécialisés liés à l'enseignement	10 ou 20 ans
Développement informatique	5 ans

Les immobilisations corporelles en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'un amortissement avant leur mise en service.

Les œuvres d'art et les trésors historiques sont constitués principalement de peintures, de sculptures, de dessins et d'installations, et leur coût est imputé aux charges de l'exercice au cours duquel ils sont acquis.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition.

Les sommes reçues d'organismes sont comptabilisées aux passifs à titre de revenus reportés et sont virées graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même période que les immobilisations corporelles concernées. Toutefois, les contributions reçues pour l'acquisition de terrains sont constatées dans les revenus de l'exercice où les terrains sont acquis.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la commission scolaire de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle doit être réduit pour refléter la baisse de valeur.

###### *Stocks de fournitures*

Les stocks de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des activités au cours des prochains exercices sont présentés à titre d'actifs non financiers.

## Commission scolaire English-Montréal

### Notes complémentaires

au 30 juin 2019

---

#### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

##### *Charges payées d'avance*

Les charges payées d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont la commission scolaire bénéficiera au cours des prochains exercices. Ces charges payées d'avance seront imputées aux charges de l'exercice au moment où la commission scolaire bénéficiera des services acquis.

##### **Constatation des revenus**

Les revenus de subventions du MEES et des autres ministères et organismes sont constatés dans l'exercice au cours duquel les transferts ont été autorisés et si la commission scolaire a satisfait aux critères d'admissibilité prescrits dans les règles budgétaires de cet exercice. La direction est d'avis que l'autorisation de payer fait partie intégrante du processus d'autorisation des paiements de transfert, de sorte que ceux-ci ne sont comptabilisés que lorsque le cédant dispose de crédits budgétaires suffisants votés par l'Assemblée nationale. La constatation d'un revenu de subvention peut être reportée à un exercice subséquent lorsque la commission scolaire remplit certaines conditions, lesquelles sont décrites dans la méthode comptable Passifs – Revenus perçus d'avance.

Les revenus de la taxe scolaire et les subventions tenant lieu de taxe sont gérés par le CGTSIM et sont constatés selon la quote-part attribuée et confirmée par le CGTSIM.

Les principales sources de revenus de la commission scolaire, autres que les transferts, sont les revenus provenant des étudiants, des ventes externes et des recouvrements de coûts directs inclus dans les postes Droits de scolarité et droits facturés relatifs à un cours, Ventes de biens et services et Autres revenus. Les revenus sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- Les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les revenus sont constatés au fur et à mesure que les services sont fournis. Les revenus reportés représentent les encaissements pour lesquels les revenus ne sont pas gagnés.

##### **Opérations interentités**

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle partagé.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à la valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

## Commission scolaire English-Montréal

### Notes complémentaires

au 30 juin 2019

#### 3 - PRÉSENTATION DES DONNÉES BUDGÉTAIRES

Conformément à la Loi sur l'instruction publique (RLRQ, c. I-13.3), la commission scolaire a produit des prévisions budgétaires pour le présent exercice. Celles-ci ont été dûment adoptées par le conseil des commissaires.

Ces données budgétaires ne sont pas préparées selon le même niveau de détail que les données réelles présentées dans les états financiers.

Le sommaire des prévisions budgétaires adoptées initialement par le conseil des commissaires est comparé aux données réelles correspondantes :

	Budget 2018-2019	Réal 2018-2019
	\$	\$
Revenus		
Subventions de fonctionnement du MEES	230 670 371	252 370 287
Autres subventions et contributions	1 124 000	1 493 737
Taxe scolaire	70 243 386	70 238 824
Droits de scolarité et droits facturés relatifs à un cours	13 290 000	16 203 765
Ventes de biens et services	17 249 506	19 042 137
Autres revenus	16 016 047	5 940 905
Total des revenus	<u>348 593 310</u>	<u>365 289 655</u>
Charges		
Activités d'enseignement et de formation	172 605 062	174 187 159
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	88 410 617	87 840 002
Services d'appoint	22 088 154	25 591 743
Activités administratives	17 720 427	16 822 384
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	37 052 957	40 011 133
Activités connexes	16 910 355	17 975 554
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	381 761	(247 758)
	<u>355 169 333</u>	<u>362 180 217</u>
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux charges	<u>(6 576 023)</u>	<u>3 109 438</u>

#### 4 - FLUX DE TRÉSORERIE

	2019	2018
	\$	\$
Intérêts payés au cours de l'exercice	38 284	15 243
Intérêts reçus au cours de l'exercice	221 878	158 585

## Commission scolaire English-Montréal

### Notes complémentaires

au 30 juin 2019

#### 5 - SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT À RECEVOIR

	2019	2018
	\$	\$
MEES		
Formation générale des jeunes et des adultes, et formation professionnelle	32 428 498	30 110 827
Service de la dette	41 410	(186 228)
Transport scolaire	61 142	(142 716)
Sites contaminés	759 629	325 139
Autres subventions	632 003	38 245
Financement pour avantages futurs du personnel	13 628 701	13 628 701
	<u>47 551 383</u>	<u>43 773 968</u>

#### 6 - DÉBITEURS

	2019	2018
	\$	\$
Comptes clients – CGTSIM	10 160 032	2 134 268
Comptes clients – autres	5 081 612	4 064 455
Congés sabbatiques à recevoir	165 863	291 922
Taxes à la consommation à recevoir	1 823 351	1 732 713
	<u>17 230 858</u>	<u>8 223 358</u>
Provision pour créances douteuses	(806 135)	(938 826)
	<u>16 424 723</u>	<u>7 284 532</u>

#### 7 - CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS À PAYER

	2019	2018
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	13 402 229	10 571 659
Salaires et charges sociales à payer	23 715 261	23 666 456
Congés sabbatiques à payer	2 642 152	2 218 733
Sommes à payer et retenues sur contrats – immobilisations	7 490 543	10 999 316
	<u>47 250 185</u>	<u>47 456 164</u>

#### 8 - CONTRIBUTIONS REPORTÉES LIÉES À L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2019	2018
	\$	\$
Solde au début	1 938 873	1 908 648
Encaissements constatés à titre de contributions reportées	761 211	174 492
Contributions constatées à titre de revenus de l'exercice	(235 207)	(144 267)
Solde à la fin	<u>2 464 877</u>	<u>1 938 873</u>

## Commission scolaire English-Montréal

### Notes complémentaires

au 30 juin 2019

#### 9 - PROVISION POUR AVANTAGES SOCIAUX

Parmi les obligations à long terme découlant d'avantages sociaux accordés à des salariés, la commission scolaire dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie. Jusqu'au 30 juin 2016, ce programme permettait, conformément aux diverses conventions collectives en vigueur, à certains employés d'accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils avaient droit annuellement et de se les faire monnayer en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès. Par ailleurs, dans un contexte de départ en préretraite, les employés peuvent faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016, les employés ne peuvent plus accumuler les congés de maladie acquis après cette date. Les congés de maladie seront payés annuellement au 30 juin s'ils n'ont pas été utilisés à cette date.

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Autres congés de maladie	<b>885 939</b>	859 779
Vacances	<b>6 985 615</b>	6 698 911
Assurance traitement	<b>1 504 946</b>	1 881 049
Autres avantages sociaux	<b>168 734</b>	158 551
Congés de maladie monnayables du personnel enseignant	<b>5 723 242</b>	5 910 090
Cotisations patronales à payer	<b>2 619 205</b>	2 627 059
	<b><u>17 887 681</u></b>	<b><u>18 135 439</u></b>

#### 10 - AUTRES PASSIFS

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Provision pour le régime rétrospectif de la CNESST	<b>903 202</b>	811 256
Quote-part de la commission scolaire dans la dette à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention détenue par le CGTSIM	<b>236 515 612</b>	202 693 182
Recours collectif	<b>75 535</b>	3 800 000
Autres	<b>2 552 288</b>	2 170 747
	<b><u>240 046 637</u></b>	<b><u>209 475 185</u></b>

La dette à long terme pour les commissions scolaires de l'Île de Montréal est gérée par le CGTSIM. La quote-part de la commission scolaire dans la dette à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention est confirmée par le CGTSIM.

## Commission scolaire English-Montréal

### Notes complémentaires

au 30 juin 2019

#### 11 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains et aménagements de terrains	17 597 404		17 597 404
Terrains	17 527 854	3 075 095	14 452 759
Aménagements de terrains			
Bâtiments	265 350 996	201 224 382	64 126 614
Bâtiments	178 024 799	24 673 480	153 351 319
Améliorations majeures aux bâtiments	27 621 778	16 214 687	11 407 091
Matériel et équipement	13 183 269	5 980 982	7 202 287
Équipements spécialisés liés à l'enseignement	1 511 850	884 827	627 023
Développement informatique			
	<u>520 817 950</u>	<u>252 053 453</u>	<u>268 764 497</u>
			2018
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains et aménagements de terrains			
Terrains	17 597 404		17 597 404
Aménagements de terrains	13 709 408	2 386 070	11 323 338
Bâtiments			
Bâtiments	260 005 505	199 040 120	60 965 385
Améliorations majeures aux bâtiments	160 863 612	19 717 002	141 146 610
Matériel et équipement	26 096 008	16 389 740	9 706 268
Équipements spécialisés liés à l'enseignement	12 398 363	4 923 255	7 475 108
Développement informatique	1 506 872	889 190	617 682
	<u>492 177 172</u>	<u>243 345 377</u>	<u>248 831 795</u>

Le total des immobilisations corporelles inclut 14 722 290 \$ de biens en cours de construction, en développement ou en mise en valeur (45 364 881 \$ au 30 juin 2018), 2 527 536 \$ pour des aménagements de terrains (1 857 723 \$ au 30 juin 2018), 0 \$ pour les bâtiments (23 699 439 \$ au 30 juin 2018) et 12 194 754 \$ pour des améliorations et des transformations majeures (19 807 718 \$ au 30 juin 2018). Ces immobilisations corporelles ne sont pas amorties.

Au 30 juin 2019, les créiteurs et frais courus à payer incluent 7 490 543 \$ relatifs à l'acquisition d'immobilisations corporelles (10 999 316 \$ au 30 juin 2018).

## Commission scolaire English-Montréal

### Notes complémentaires

au 30 juin 2019

---

#### **12 - GESTION DES RISQUES ET RISQUES FINANCIERS**

##### **Politique de gestion des risques**

La commission scolaire est exposée à divers risques découlant de ses instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 30 juin 2019.

##### **Risques financiers**

###### *Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la commission scolaire est principalement attribuable aux débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir. Afin de réduire son risque de crédit, la commission scolaire analyse régulièrement le solde des débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir, et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, fondée sur leur valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs de la commission scolaire représente son exposition maximum au risque de crédit.

###### *Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la commission scolaire au risque de variations de la juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable, à un risque de flux de trésorerie.

###### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité de la commission scolaire est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La commission scolaire est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la commission scolaire dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La commission scolaire établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

## **Commission scolaire English-Montréal**

### **Notes complémentaires**

au 30 juin 2019

---

#### **13 - OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET DROITS CONTRACTUELS**

Dans le cadre de ses activités, la commission scolaire a conclu différents accords à long terme, dont les plus importants ont donné lieu aux obligations contractuelles et aux droits contractuels suivants.

##### **Obligations contractuelles**

- Un montant de 25 295 126 \$ pour des contrats de construction, de rénovation et d'aménagement de terrains devant être réalisés en 2019-2020;
- Un montant de 31 985 681 \$ pour des contrats à long terme de location de photocopieurs et d'équipements et pour d'autres contrats, lesquels viennent à échéance à différentes dates entre les exercices 2019 et 2032. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices sont de 6 395 181 \$ en 2020, de 4 349 439 \$ en 2021, de 3 246 411 \$ en 2022, de 1 908 039 \$ en 2023 et de 1 803 749 \$ en 2024;
- Un montant de 1 499 367 \$ pour le perfectionnement du personnel;
- Un montant de 549 107 \$ pour l'encadrement des stagiaires;
- Un montant de 25 092 135 \$ pour des contrats de transport scolaire, lesquels viennent à échéance le 30 juin 2022. Les paiements minimums exigibles pour les trois prochains exercices sont de 8 364 045 \$ par année.

##### **Droits contractuels**

La commission scolaire a conclu des contrats de location de locaux échéant à différentes dates jusqu'en 2022, prévoyant la perception de loyers totalisant 592 188 \$ et répartis comme suit : 243 934 \$ en 2020, 174 127 \$ en 2021 et 174 127 \$ en 2022.

#### **14 - PASSIFS ÉVENTUELS**

Au 30 juin 2019, les réclamations en suspens contre la commission scolaire se chiffrent à 794 412 \$ et consistent en diverses réclamations liées à des travaux de construction et autres. Afin de faire face aux pertes éventuelles découlant de ces réclamations, une provision de 151 829 \$ a été inscrite aux états financiers. Toute variation pouvant résulter du dénouement de ces éventualités sera imputée aux résultats de l'exercice alors en cours.

## **Commission scolaire English-Montréal**

### **Notes complémentaires**

au 30 juin 2019

---

#### ***15 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS***

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et comptabilisées à la valeur d'échange, la commission scolaire est apparentée à tous les ministères et fonds spéciaux ainsi qu'à tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, à leurs proches parents, ainsi qu'aux entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de la commission scolaire. La commission scolaire n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement dans les états financiers.

#### ***16 - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE***

Le 26 juin 2019, le Conseil des ministres, en vertu des décrets numéros 670-2019 et 671-2019, a autorisé le transfert de deux écoles de la Commission scolaire English-Montréal à la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île. Ces transferts sont effectifs en date du 1<sup>er</sup> juillet 2019 et devront faire l'objet d'un avis de transfert à l'Officier de la publicité des droits. Ces transferts seront comptabilisés à la valeur comptable nette de 6 431 526 \$ dans les livres du cédant.

## Commission scolaire English-Montréal

### Renseignements supplémentaires

pour l'exercice terminé le 30 juin 2019  
(non audité)

Les renseignements supplémentaires ont été compilés à partir d'informations financières contenues dans le rapport financier. Nous n'avons pas exécuté de mission d'audit ou d'examen à l'égard de ces renseignements supplémentaires et, par conséquent, nous n'exprimons aucune assurance à leur sujet.

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
<b>CHARGES PAR NATURE</b>		
Activités d'enseignement et de formation		
Salaires et avantages sociaux	160 478 431	153 161 260
Autres charges	<u>13 708 728</u>	<u>13 059 242</u>
	<u>174 187 159</u>	<u>166 220 502</u>
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation		
Salaires et avantages sociaux	71 043 052	65 111 054
Autres charges	<u>16 796 950</u>	<u>15 196 575</u>
	<u>87 840 002</u>	<u>80 307 629</u>
Services d'appoint		
Salaires et avantages sociaux	11 808 938	11 233 717
Autres charges	<u>13 782 805</u>	<u>12 866 797</u>
	<u>25 591 743</u>	<u>24 100 514</u>
Activités administratives		
Salaires et avantages sociaux	12 973 796	12 575 830
Autres charges	<u>3 848 588</u>	<u>3 562 238</u>
	<u>16 822 384</u>	<u>16 138 068</u>
Activités relatives aux biens meubles et immeubles		
Salaires et avantages sociaux	10 791 156	10 264 662
Amortissement des immobilisations corporelles	13 297 013	11 958 971
Autres charges	<u>15 922 964</u>	<u>15 483 432</u>
	<u>40 011 133</u>	<u>37 707 065</u>
Activités connexes		
Salaires et avantages sociaux	2 152 102	943 723
Service de la dette	391 687	158 945
Passif environnemental	258 975	(1 028 007)
Débiteurs – provision pour créances douteuses	85 061	(277 997)
Recours collectif		3 800 000
Autres charges	<u>15 087 729</u>	<u>14 351 075</u>
	<u>17 975 554</u>	<u>17 947 739</u>
Variation de la provision pour avantages sociaux	<u>(247 758)</u>	207 308
	<u><u>362 180 217</u></u>	<u><u>342 628 825</u></u>

## Commission scolaire English-Montréal

### Renseignements supplémentaires

pour l'exercice terminé le 30 juin 2019  
(non audité)

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
<b><i>SURPLUS ACCUMULÉS</i></b>		
Surplus accumulés au début	<u>79 831 849</u>	<u>78 866 260</u>
Total des revenus	<b>365 289 655</b>	343 594 414
Total des charges	<b>362 180 217</b>	342 628 825
Excédent des revenus par rapport aux charges	<b>3 109 438</b>	965 589
Surplus accumulés à la fin	<b><u>82 941 287</u></b>	<b><u>79 831 849</u></b>
Surplus accumulés		
Terrains	<b>17 597 404</b>	17 597 404
Commission scolaire	<b>53 983 126</b>	52 391 998
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	<b>7 187 480</b>	7 187 480
Écoles et centres	<b>4 173 277</b>	2 654 967
Surplus accumulés à la fin	<b><u>82 941 287</u></b>	<b><u>79 831 849</u></b>
Excédent des revenus par rapport aux charges		
Commission scolaire	<b>1 591 128</b>	554 764
Écoles et centres	<b>1 518 310</b>	410 825
Excédent des revenus par rapport aux charges	<b><u>3 109 438</u></b>	<b><u>965 589</u></b>